



Agora du Kikafékoï – 19 juillet 2025

Présent-es : Cécile, Christophe, Gaëla, Katell, Marion, Salvina

Préambule

Cette Agora fait suite à la réunion du 9 juillet, au cours de laquelle nous avons fixé les règles de prise en charge des formations des bénévoles. Il s'agissait à la fois d'expérimenter un protocole de décision reproductible, et de statuer sur les demandes de formation à la CNV de Gaëla, Kevin, Marion et Salvina.

1. On explore le problème/la question grâce à l'outil « entraînement mental »

Point de départ : il y a de la médisance au Kikaf'

Les faits

- il arrive que des personnes parlent dans le dos des autres
- certaines rares personnes font des critiques systématiques
- il arrive que l'on parle de quelqu'un, de son comportement, en son absence, pour chercher des solutions
- il arrive que l'on parle une fois de quelqu'un en son absence pour vider son sac
- on ne sait pas gérer les demandes de médiation
- des propos agressifs ou accusatoires sont parfois tenus à l'oral ou à l'écrit
- il y a des gens qui quittent Kikafékoï sans s'expliquer, parfois fâchés
- des personnes ont l'impression que Christophe se mêle de choses qui ne le regardent pas

Les problèmes

- il y a un problème de confiance entre les membres du groupe
- des propos médisants sont tolérés ou se répètent, tournent en boucle
- des personnes se sentent mal à l'aise
- il n'y a pas d'espace, de procédure pour déposer des demandes d'aide en cas de conflit

Des explications

- on accueille en partie des personnes qui ont du mal être
- les conflits sont souvent le fruit d'incompréhensions, d'interprétations qui ne sont pas exprimées
- de façon générale, les groupes n'ont pas l'habitude de mettre les questions qui dérangent sur la table de façon pacifiée
- quand une situation nous pose problème, il peut être tentant de faire porter l'entière responsabilité à l'autre
- Christophe est un des seuls à veiller au cadre auprès des groupes
- nous ne sommes pas toujours en mesure d'identifier les référent-es des actions
- lorsque quelqu'un nous parle d'un conflit avec une autre personne, c'est que cette personne se sent proche de nous, il est difficile de faire la part des choses

Pistes d'actions

Sur le coup, par la personne concernée

- dès qu'il y a un questionnement, ne pas échaufauder d'hypothèses hâtives, poser des questions
- après une situation ou un échange tendu, si possible essayer d'en reparler rapidement avec la personne concernée
- être vigilant sur le fond et la forme de nos écrits (mails)

Une vigilance générale

- nommer officiellement des référent·es pour les actions ponctuelles
- lorsque l'on pense qu'un échange de mails tourne en rond, s'enflamme, proposer de mettre le sujet en Agora
- quand on entend parler d'une situation qui pose problème, faire en sorte que ça soit abordé collectivement
 - en petit comité avec les personnes concernées
 - ou en Agora

Des outils

- en début de réunion, repréciser à quoi sert le tour de météo et donner la possibilité, en plus de son état intérieur, de pouvoir déposer des « cailloux » concernant la vie de l'association
- utiliser la « table de la paix », soit en direct entre personnes en conflit, soit animée par une tierce personne
- nommer des personnes ressources volontaires pour être contactées en cas de conflit et le faire savoir aux bénévoles. Ces personnes sont chargées, après avoir écouté, de proposer des pistes de solution. Elles ont une obligation de moyens, pas de résultat. Elles peuvent chercher des relais.
- après avoir envisagé les possibilités d'actions en interne, l'association pourra faire appel à un·e intervenant·e extérieur·e

Former des bénévoles à la CNV

2. On regarde si une prise en charge de formation est opportune et dans quelle situation on se trouve :

- 1^{er} cas : nous partageons le constat que le problème/besoin est important et que le contrat individuel de retour y répond : prise en charge possible à 100 %
- 2^{ème} cas : nous partageons le constat que le problème/besoin n'est pas majeur et/ou que le contrat individuel de retour est utile au projet de l'association sans être très impactant : la prise en charge peut être à hauteur de 60 %
- 3^{ème} cas : nous partageons le constat qu'il n'y a pas de problème/besoin et/ou que le contrat individuel de retour n'apporte pas de plus-value : il n'y a pas de prise en charge

L'Agora partage le fait que nous avons un problème de gestion de conflit qui nous met en difficulté.

Propositions de contrats individuels de retour :

- Marion se propose de :
 - être identifiée comme personne ressource pour mettre en œuvre les différentes solutions proposées (pas de médiation entre deux personnes)
 - transmettre la méthode aux bénévoles du Kikaf'
 - si le cas se pose, utiliser la CNV pour résoudre un conflit en expliquant la méthode pour que les personnes présentes puissent se l'approprier
 - organiser et mettre au programme du Kikaf' un atelier de sensibilisation/éveil à la CNV début 2026, quand elle aura terminé son cycle de formation
 - être vigilante à identifier les situations dans lesquelles elle est en « réaction », quels sont ses besoins non remplis

- Salvina se propose de :
 - pouvoir prendre en charge sur le moment, en individuel, des personnes qui montent en pression, font preuve d'agressivité
 - animer un atelier d'initiation à la CNV
 - être identifiée comme personne ressource
 - faire un travail personnel sur la notion de confiance (être moins sur la défensive)
- Gaëla retire sa demande de prise en charge pour la suite de sa formation. Elle exprime le fait qu'elle était partie dans un élan : « comme il y a des problèmes de gestion de conflits, toutes les bénévoles qui le souhaitent peuvent se former à la CNV en étant pris en charge à 100 %, et cela améliorera le climat et la dynamique du Kikaf' ». Elle exprime le fait qu'elle comprend l'utilité de creuser le problème des conflits et les demandes de formations de façon formelle, mais que cela a cassé quelque chose, coupé son élan, qu'elle a perdu l'envie.
- Kevin est absent.

L'Agora valide la prise en charge à 100 % des 6 journées de formation à la CNV de Marion et Salvina pour un montant total de 1 500 €.

Points divers

- retour de l'atelier écriture :
 - les + : atelier ayant accueilli entre 6 et 13 personnes. Implications et résultats très satisfaisants. Très bonne participation générale.
 - les - : pas de renouvellement pour 2025/2026 pour des raisons relationnelles entre la référente et la gouvernance du Kikafékoï.
- appel à notre vigilance collective dans la relecture des comptes-rendus
- les référent-es sont appelé-es à faire suivre les informations aux bénévoles et participant-es de leurs groupes

Prochaine Agora jeudi 28 août à 18h. Marion fait l'animation